



1720€

*salaire mensuel moyen
net pour 35h/semaine

1380€* net pour 28h/semaine

AIDE À DOMICILE

Participer au maintien à domicile des seniors,
personnes fragilisées ou en situation de handicap
au travers de missions motivantes

Le CCAS propose toute l'année des postes d'aide à domicile avec ou sans qualification. L'aide à domicile exerce un métier à forte dimension humaine, au service des autres.

Pourquoi devenir aide à domicile ?



Contribuer au bien-être des usagers

- Soutien à l'autonomie
- Organisation des repas
- Entretien du logement
- Aide aux déplacements
- Assistance administrative



Bénéficier d'avantages attractifs

- Travail sectorisé
- Planning adaptable
- Formation professionnelle
- CDD renouvelable avec possibilité d'intégration de la fonction publique territoriale

Quelles sont les missions ?

→ Entretien du logement

- ménage
- repassage
- vitres

→ Organisation des repas

- courses et préparation des repas
- aide à la prise des repas
- conseils culinaires

→ Soutien à l'autonomie

- aide au lever et au coucher
- aide à la toilette
- écoute / conseils de prévention
- hygiène et confort

→ Aide aux déplacements

- accompagnement aux courses
- maintien de la vie sociale
- sortie des animaux de compagnie

→ Assistance administrative

- gestion du courrier
- classement des documents
- démarches administratives
- prises de rendez-vous

Centre communal d'action sociale

05 59 58 72 88 - ccas.autonomie@anglet.fr
Pôle solidarité – 2, av. Belle-Marion - Anglet